

La Roumanie salue la délégation de la France et M. Zimeray, l'ambassadeur pour droits de l'homme. Nous félicitons la France pour le rapport national et pour le sérieux de la mise en œuvre des recommandations formulées lors du premier examen.

La Roumanie salue la création d'une nouvelle autorité chargée de la lutte contre la discrimination. Nous voudrions demander la délégation quelle sont les pouvoirs de cette autorité dans la matière des sanctions des actes de discrimination en outre de la saisine du Ministère public.

Finalement, Monsieur le président, la Roumanie recommande à la France de continuer de renforcer le cadre institutionnel et juridique pour le combat de la discrimination.

Declaration par Mme l'ambassadeur
Maria CIOBANU